

**Procès-Verbal de la 6^{ème} assemblée générale
de l'Association des Accordéonistes de l'Arc Jurassien (AAAJu)**

Samedi 23 février 2019 à 17h00
Au Collège de Môtiers

Ordre du jour :

1. Liste des présences – Scrutateurs – Cartes de vote – Effectif AAAJu
2. PV 5^{ème} assemblée générale du 17 février 2018 (voir site internet AAAJu)
3. Rapports et approbations
 - a) du président
 - b) du caissier
 - c) des vérificateurs des comptes et donner décharge
 - d) des délégués ARMA
 - e) camps pour jeunes musiciens 2018
 - f) audition des jeunes musiciens 2018
4. Budget 2019
5. Admission / Démission (sociétés)
6. Site internet
7. Propositions
 - a) du comité

modification des statuts (vérificateurs) Art.:

16 ACTUEL : Les attributions de l'assemblée générale sont :

- la désignation des deux sociétés vérificatrices des comptes, ainsi que de la suppléante.

NOUVEAU : supprimé

38 ACTUEL : le mandat des sociétés vérificatrices des comptes est attribué pour deux exercices consécutifs.

NOUVEAU : la société organisatrice de la prochaine assemblée générale fonctionnera comme société vérificatrice des comptes

39 ACTUEL : la société suppléante devient automatiquement société vérificatrice des comptes en remplacement de celle arrivée en fin de mandat

NOUVEAU : supprimé

40 ACTUEL : les sociétés vérificatrices des comptes désigneront deux de leurs membres comme vérificateurs des comptes

NOUVEAU : la société vérificatrice des comptes désignera deux de ses membres comme vérificateurs des comptes

- b) des sociétés
8. Nominations statutaires
 - a) du président
 - b) des membres du comité
 - c) des vérificateurs des comptes
 - d) des délégués ARMA

- e) des sociétés déléguées à l'AG ARMA du 31 mars 2019 à Genève (max 10 stés, chacune 1 voix)
- 9. Activités 2019
 - a) camp pour jeunes musiciens
 - b) festival
- 10. AG
 - a) AAAJu
 - 2020, candidats ?
 - 2021, candidats ?
 - b) ARMA, org. AAAJu
 - 2020
- 11. Festival AAAJU
 - 2019, Reflets d'Ajoie, Alle, 23 novembre 2019
 - 2020, candidats ?
- 12. Avenir de l'ARMA
- 13. Diplômes
 - Jubilaires AAAJu, jubilaires ARMA
- 14. Divers

Le Président commence par souhaiter la bienvenue à toutes les personnes présentes et remercie la société de l'Echo de Riaux pour l'organisation de cette assemblée.

Les personnes excusées sont les suivantes :

- Madame Fabienne Grandjean, Présidente de la FCGEA
- Monsieur Jérémie Schaffner, Président de la FCVDA
- Madame Marinette Nydegger, membre d'honneur AAAJu
- Monsieur Jean-Pierre Pini, membre d'honneur AAAJu
- L'Association Cantonale des Musiques Neuchâteloises (ACMN)
- L'ensemble d'Accordéons Moutier
- Les Grillons Biel-Bienne

Daniel Froidevaux demande une minute de silence en mémoire des personnes décédées, notamment M. Grossenbacher René, président d'honneur AAAJu et AAJB.

1. Liste des Présences - Scrutateurs - Cartes de vote - Effectifs AAAJu

La liste des présences a été signée à l'entrée de la salle et les cartes de vote ont été distribuées.

Annonce de l'effectif:

- 17 sociétés
- 16 juniors
- 173 seniors
- 19 non-joueurs

- 3 en congé

soit un total de 211 personnes.

Annonce du nombre de sociétés présentes :

- 11 sociétés Neuchâteloises
- 2 sociétés Bernoises
- 2 sociétés Jurassiennes

2. PV de la 5^{ème} assemblée du 17 février 2018

Le PV a été publié sur le site internet et lu par tous.

Il n'appelle aucun commentaire et est accepté à l'unanimité.

3. Rapports et approbations

a) du président

Pour le comité, cette 5^{ème} année a été assez problématique, car nous avons été confronté à un problème indépendant de notre volonté et pas facile à gérer.

Malgré cela, l'exercice écoulé s'est bien déroulé. Le président remercie le comité, bien que réduit, avec lequel il a travaillé.

Il parle du CRSA qui a eu lieu les 26-27 mai 2018 à La Chaux-de-Fonds. Il a été organisé par Patria, mais les membres ont fait face à un gros problème d'organisation. Le président nous lit un extrait du rapport du CRSA :

« Le président de l'organisation ayant voulu gérer tout seul l'organisation, le comité a petit à petit perdu ses membres qui n'ont pas été remplacés. Cependant une telle préparation aurait nécessité l'énergie de plusieurs personnes. Les membres de Patria ne se sont pas rendus compte de la situation, car celle-ci leur a été cachée. Ils n'ont donc pu que constater la désorganisation le jour J.

Nous espérons que vous, Comité de l'ARMA, Comité de l'AAAJu et représentants des sociétés romandes, ne nous en tenez pas rigueur et comptons sur votre compréhension et votre soutien pour que Patria puisse survivre. Merci et vive l'accordéon. »

Daniel remercie au nom de l'AAAJu, les membres de Patria qui sont restés et qui ont tout donné pour que cette fête ait lieu avec un minimum de désagréments.

Il félicite les sociétés pour les résultats obtenus ainsi que celles de l'AAAJu qui y ont participé, à savoir :

- Areusia-Aurore, Fleurier

- Ensemble des Grillons, Bienne
- Les Gais Minets, Courfaivre
- Ensemble sociétés Mixte-Les Héliantes-Edelweiss, La Chaux-de-Fonds
- Patria, La Chaux-de-Fonds

qui ont concouru devant le jury et

- Victoria, Les Ponts-de-Martel

qui a participé au festival.

Il n'oublie pas d'y associer les 2 groupes de jeunes de la Fédération Fribourgeoise-AAAJU, formés à partir des participants du camp des jeunes musiciens FCFRA qui s'est déroulé du 4 au 7 avril dernier.

Le 20 octobre 2018 s'est déroulé le Festival AAAJu aux Ponts-de-Martel, un grand Merci aux organisateurs.

Comme annoncé l'année passée, le Président annonce que ceci est son dernier rapport. Que le temps passe vite.

Il souhaite à toutes et tous, musiciens, musiciennes, un grand merci dans leur engagement pour faire vivre l'accordéon de l'Arc Jurassien.

Le regroupement des fédérations cantonales jurassienne, neuchâteloises et du jur bernois n'était pas gagné d'avance. Mais après plusieurs discussions et compromis, l'association est née et cela fait maintenant 6 ans qu'elle vit.

Le président remercie tout le monde, autant le comité que les sociétés ainsi que les musiciens et musiciennes pour continuer à faire vivre l'AAAJu.

Il souhaite à son successeur pleins succès et que vive l'Accordéon.

Madame la Vice-Présidente prend alors la parole pour remercier Daniel pour le travail accompli durant ces années. Elle lui lit un texte de sa composition et lui remet un présent, de même qu'elle demande à l'assemblée de le nommer 1^{er} président d'honneur de l'AAAJu. Un diplôme lui est remis.

Remis de ses émotions, Daniel donne la parole à Isabelle pour la lecture des comptes :

b) de la caissière :

Elle relève que 4 sociétés n'ont pas encore payé leurs cotisations, mais comme nous n'avons pas de caissier officiel, c'est entre Guy et Isabelle de faire les comptes.

Nous avons fait un bénéfice de CHF 446,65.-.

c) des vérificateurs des comptes :

Les Sociétés Areusia-Aurore et Les Grillons de Bienne ont vérifié les comptes présentés par Mme Matthey. C'est Mme Henchoz qui lit le rapport et demande à l'assemblée de donner décharge à la caissière. Ceci est accepté à l'unanimité, avec remerciements à son auteur.

d) de délégués ARMA :

L'ARMA a décidé de donner un rapport uni pour que toutes les sociétés puissent les avoir à leur AG et que cela soit uniforme.

e) des camps des Jeunes 2018 :

Daniel relève que pour l'année écoulée le succès est au rendez-vous car les jeunes n'ont qu'une envie, c'est d'y retourner la prochaine fois. L'ambiance est super sympa et ils apprennent pleins de techniques pour jouer.

f) de l'audition des jeunes 2018 :

Vu le manque d'inscriptions, l'audition a été annulée. M. Von-Kaenel qui s'occupe de cela, a décrété que cela demandait beaucoup de travail pour peu de résultats.

4. Budget

La caisse prévoit une perte de CHF 180.- pour 2019. Ceci n'amène à aucun commentaire. Le budget est accepté à l'unanimité.

5. Admission/démission des sociétés

Le président annonce qu'il n'y a pas de demande d'admission. Par contre, il passe la parole à Isabelle, qui lit la démission de la société des Grillons de Bienne, qui suite à différents soucis, se retrouve à 4 membres. Ils ont donc pris la décision d'arrêter leur participation au sein de l'AAAJu.

6. Site Internet

Daniel précise qu'il ne faut pas hésiter à indiquer les manifestations sur le site car il est là pour ça.

M. Haldimann relève qu'il serait bien de mettre aussi l'adresse du/de la secrétaire ainsi que celle du/de la caissier/ère car cela peut toujours rendre service. Le président dit que c'est à chaque société de regarder ce qu'elle veut faire.

7) Proposition

a) du comité :

modification des statuts (vérificateurs) Art.:

16 ACTUEL : Les attributions de l'assemblée générale sont :

- la désignation des deux sociétés vérificatrices des comptes, ainsi que de la suppléante.

NOUVEAU : supprimé

38 ACTUEL : le mandat des sociétés vérificatrices des comptes est attribué pour deux exercices consécutifs.

NOUVEAU : la société organisatrice de la prochaine assemblée générale fonctionnera comme société vérificatrice des comptes

39 ACTUEL : la société suppléante devient automatiquement société vérificatrice des comptes en remplacement de celle arrivée en fin de mandat

NOUVEAU : supprimé

40 ACTUEL : les sociétés vérificatrices des comptes désigneront deux de leurs membres comme vérificateurs des comptes

NOUVEAU : la société vérificatrice des comptes désignera deux de ses membres comme vérificateurs des comptes

b) des sociétés.

8. Nominations statutaires

a) du président :

Daniel relève que vu que personne ne s'est poussé au portillon pour le poste de président, le comité s'est rapproché d'une personne en la présence de M. Guillet Pascal. Il lui laisse le soin de se présenter. M. Guillet indique qu'il n'est pas inconnu du monde de l'accordéon, vu qu'il a été président de la société Patria pendant 20 ans et que cela fait 28 ans qu'il joue. Il demande à l'AG si c'est possible que Daniel reste encore une année comme membre du comité, pour pouvoir le coacher car il doit se remettre dans le "bain". Sur ce, Pascal sort de la salle afin que l'AG statue sur son sort, pour un court instant car l'AG accepte et lui dit de revenir sous les applaudissements de celle-ci.

b) du comité :

Le comité s'est mis en recherche d'un membre pour compléter son équipe et c'est en la personne de M. Burgi Alfred qu'il a trouvé la personne manquante. Il n'est pas non plus inconnu au sein de l'AAAJu, car cela fait 17 ans qu'il est caissier de la société Edelweiss de la Chaux-de-Fonds. Il a aussi déjà collaboré avec d'autres sociétés lors d'une fête cantonale.

L'AG accepte son élection, le félicite et l'acclame pour son engagement au sein du comité.

e) des sociétés déléguées pour l'AG ARMA du 31 mars 2019 à Genève (max 10 sociétés, chacune 1 voix)

Seront présentes :

- Pery
- Héliantes

- Edelweiss
- Mixte La Chx-de-Fds
- Patria
- Echo des Sapin, Brévine
- Areusia-Aurore
- Tavanne

Il y a 8 sociétés pour le moment. En espérant que d'ici là, d'autres se décident.

9. Activités 2019

a) camps

Pour l'année 2019, l'engouement s'est de nouveau fait sentir car cette fois ce sont pas moins de 12 élèves qui se sont inscrits au camp. Cela prouve qu'ils sont super motivés et qu'il y a une relève derrière.

b) festival : le 23 novembre 2019 à Alle.

Mme Chantal Lachat-Rondez est venue présenter le déroulement. Le festival commencera à 13h00. Il y aura sur place des lutrins et une batterie. Puis dès 19h00, ce sera soirée dansante. Le menu est fondue chinoise avec dessert. L'inscription est à envoyer jusqu'au 29 mars 2019.

10. AG

a) AAAJU

2020 : Comme personne ne s'est annoncé avant l'AG, le président demande à celle-ci, si quelqu'un se porte volontaire. Les Sociétés Mixte-Les Héliantes et Edelweiss se sont annoncé pour 2020. Il les remercie pour leur engagement.

Par la même occasion, il demande si par hasard il y a quelqu'un pour 2021 ?

11. Festival 2019

reflet d'Ajoie le 23 novembre
2021 candidat ?

12. Avenir ARMA

Denis Etienne remercie Daniel avec qui il a collaboré tout au long de son mandat et il vient nous présenter le nouveau concept de Accodéon Suisse. Cela consiste à une nouvelle entité qui serait au niveau suisse car la confédération veut sponsoriser l'accordéon (un peu comme Jeunesse et Sport) mais elle veut qu'il y ait une seule entité.

Pascal Guillet précise que chaque société recevra un courrier pour avoir de plus amples renseignements, car nous devons prendre positions à l'AG de l'ARMA le 31 mars 2019.

13. Diplômes

Le président appelle les jubilaires de l'AAAJu pour chaque jubilaire reçoivent un diplôme ainsi qu'un bon de CHF 20.- de la Coop.

Pour l'ARMA, ils reçoivent un diplôme romand ainsi qu'une médaille pour les 15, 25, et 50 ans.

14. Divers

Mme Sophie Ribaud est venue présenter la fête fédérale 2021. Elle nous présente la 1^{ère} ébauche du programme et nous dit qu'il y a un site internet (www.bulle2021.ch)

Par la même occasion, elle nous dit que pour la prochaine AG de l'ARMA, c'est Bulle qui sera organisatrice le 29 mars 2020.

Mme Erard demande pourquoi l'audition des jeunes n'a pas continuée, vu l'engouement du camp. Elle relève que la dernière fois, elle n'a été informé que 3 semaines avant l'audition.

Daniel dit que pourquoi pas à voir avec le nouveau président.

La 6^{ème} assemblée générale est levée à 19h40.

Le rapporteur

M.-L. Guinand